
Note méthodologique

L'expertise collective est une modalité de partage et de transfert des connaissances issues des résultats de la recherche. Cette activité est naturellement associée à celle du Département pour le partenariat économique et social de l'INSERM.

La présente expertise collective a été réalisée par le Service d'expertise collective « Médecine moléculaire et impacts en santé » (INSERM SC 15), à la demande de la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN). Elle s'appuie sur l'analyse exhaustive de la littérature scientifique mondiale par un collectif d'experts choisis parmi les cliniciens et scientifiques actifs dans le domaine considéré ou dans des domaines contributifs (neurologie, neurobiologie, génétique, endocrinologie, sociologie, économie de la santé...)

Elle consiste en une analyse effectuée, devant le groupe, par plusieurs spécialistes, un découpage de la question d'un point de vue critique, l'élaboration d'une synthèse et de recommandations. Chaque étape s'effectue sous le contrôle du groupe. Le président et les rapporteurs sont chargés de proposer la synthèse à l'agrément du groupe ainsi que les propositions finales devant aider le commanditaire dans ses décisions.

Les réunions du groupe d'experts se sont tenues entre décembre 1996 et janvier 1998.